COMITE NORD PAS DE CALAIS TAROT

Président de la CCR : Stéphane Mionnet
33 rue d'Antin
62550 VALHUON

Tél : 06 15 41 04 98
Mail : ccr5962@yahoo.com

REGLEMENT DES COMPETITIONS

COUPE DE FRANCE PAR EQUIPES
SAISON 2023 - 2024

Le Comité Nord pas de Calais organise le Championnat **« Coupe de France par Equipes »** qui attribue le titre de Champion de Comité et qualifie l'équipe la mieux classée pour la finale nationale qui aura lieu **du** *30 octobre au 3 novembre 2024 à Estrablin***.**

Ce championnat est ouvert à tous les joueurs licenciés dans le Nord pas de Calais et à jour de leur cotisation 2023-2024. Cette épreuve est soumise au règlement des compétitions de la F.F.T. et au fascicule 6 « Coupe de France »
Ces documents sont consultables auprès de l'arbitre.

INSCRIPTIONS et PARTICIPATION

Le Championnat régional se déroulera en autant de séances que nécessitent le nombre d'équipes engagées.

Les inscriptions devront parvenir au CCR le 4 avril 2024 dernier délai. Il est préférable de faire parvenir la composition de l'équipe dès que possible et de ne pas attendre le dernier moment afin de prévoir l'organisation. Les équipes doivent être composées des joueurs du même comité. Une Equipe constituée pour la finale Comité ne peut être modifié pour la finale de regroupement.

Le premier tour aura lieu le samedi 27 avril 2024 **en 2 séances** à 13h00 (variable selon le nombre d'équipes) et l'horaire précis de la séance du soir sera indiqué par l'arbitre à l'issue de celle de l'après-midi.
à l'adresse suivante :

Salle des Fêtes du Pont Allant
Face au 7, rue Guynemer
MAUBEUGE

Le Deuxième tour aura lieu le samedi 25 Mai 2024 **en 2 séances** à 09h45 et l'horaire précis de la séance sera indiqué par l'arbitre à l'issue de la 1ere séance.
À l'adresse suivante :

Salle Nelson Mandela
163, Rue Pierre Semard
59450 SIN LE NOBLE

ATTENTION : Il faut un minimum de 10 Equipes inscrite. Si le nombre d'équipe est un nombre impair, il y aura des matches de barrage.

- Les tirages au sort des matchs doivent se dérouler en public. **Il aura lieu le 6 Avril 2024 à 13h15 lors du qualificatif Triplette D3 à Lécluse**. S'il y a nécessité de faire des matchs de barrage, la date et le lieu seront déterminé lors du tirage au sort.
- Une équipe inscrite à six ne peut plus modifier sa composition quelles que soient les circonstances.

Les matchs se déroulent en 4 périodes de 6 donnes avec attaquant tournant (pour chaque 1/4 temps, un attaquant différent).

Si 10 équipes : 100 euros par équipe le 1er jour.

1. CONSTITUTION DE L'EQUIPE :

Une équipe est constituée de 4 à 6 joueurs, dont un capitaine. Un joueur ne peut être inscrit que dans une seule équipe.
Un bonus (en points match) est attribué à chaque équipe en début de saison lors de son inscription (en tenant compte du dernier classement National). Ce bonus est définitif pour la saison en cours, et est conservé pour la finale nationale. L'addition des points-bonus (ou points de match) s'effectue sur les 4 joueurs les mieux classés de l'équipe, selon le barème ci-après :

1ère Série Nationale et Nationale Hors-quota	0.00
1ère Série Pique	0.50
1ère Série Cœur	1.00
1ère Série Carreau	2.00
1ère Série Trèfle et 1ère Série Hors-quota	3.00
2ème Série Pique	3.50
2ème Série Cœur	4.00
2ème Série Carreau	4.50
2ème Série Trèfle	5.00
3ème Série Pique	5.50
3ème Série Cœur	6.00
3ème Série Carreau	6.50
3ème Série Trèfle	7.00
4ème Série Pique	7.50
4ème Série Cœur	8.00
4ème Série Carreau	8.50
4ème Série Trèfle et non classés	9.00

Le handicap est donc la différence de points de match bonus entre les deux équipes.
Les joueurs concernés du présent règlement sont crédités du bonus du seuil de leur interdiction, à savoir :
Ex-1ère Série Nationale } Assimilé à 1ère série Cœur : limité à 10 ans

Ex-Champion de France Open
Ex-Champion de France 1ère Série
Ex-Champion de France Triplettes Open ou D1
Ex-Champion de France Quadrettes Open ou D1
Ex-Vainqueur de la Coupe de France par équipes
} Assimilé à 1ère série Trèfle : Limité à 10 ans

Ex-1ère Série Pique, Coeur, Carreau } Assimilé à 2ème série Trèfle : limité à 10 ans
Ex-1ère Série Trèfle
Ex-Champion de France 2ème Série
Ex-Champion de France Promotion
Ex-Champion de France Triplettes, Quadrettes
Promotion ou D2 ou D3

2. MODIFICATION DE L'EQUIPE :

De nouveaux joueurs peuvent compléter l'équipe en cours d'épreuve durant le stade des épreuves de Comité ou de regroupement à condition :
• De n'avoir participé à aucun match la même saison,
• De ne pas porter le nombre de joueurs à plus de 6,
• D'être d'un classement (série et couleur) au maximum égal au 4ème joueur de l'équipe.

NB : Une équipe inscrite à six ne peut plus modifier sa composition quelles que soient les circonstances

<u>ORGANISATION :</u> Participation de minimum de 10 Equipes

Voici la répartition de places suivantes le nombre d'équipes participantes :

- Si 10 équipes ou + :
  - ⇨ 1 place en Championnat de France
  - ⇨ 4 places en matchs de groupement (le 08 juin 2024 en Picardie)
- Si 8 équipes ou + :
  - ⇨ 0 place en Championnat de France
  - ⇨ 4 places en matchs de groupement (le 08 juin 2024 en Picardie)
- De 6 à 7 équipes :
  - ⇨ 0 place en Championnat de France
  - ⇨ 3 places en matchs de groupement (le 08 juin 2024 en Picardie)
- De 4 à 6 équipes :
  - ⇨ 0 place en Championnat de France
  - ⇨ 2 places en matchs de groupement (le 08 juin 2024 en Picardie)
- Si moins de 4 équipes :
  - ⇨ 1 place en matchs de groupement (le 08 juin 2024 en Picardie)

Le classement est fait d'abord :

- Au nombre de points, si égalité
- A la différence de PM (PM gagnés – PM adverses) sur les matchs opposant les équipes à égalité de points (matchs particuliers), si égalité
- A la différence de PM (PM gagnés – PM adverses) sur l'ensemble des matchs,
- Au plus gros bonus, si égalité
- Au meilleur quart temps lors des matchs.

Aucun joueur ne peut participer aux Finales Nationales s'il n'a pas disputé au moins un match au sein de son équipe même en cas de force majeure. On ne peut faire entrer de nouveaux joueurs en cours de quart temps sauf dans le cas prévu à l'article 17.

NB : Seuls les joueurs ayant joué peuvent être inscrits sur la feuille de match.

<u>SYSTEME D'ANNONCE</u>

Les capitaines d'équipes, devront rédiger et mettre sous enveloppe cachetée, dans un langage clair, leur système de signalisation. Cette enveloppe sera remise avant le début de la première phase régionale à l'arbitre principal qui, en cas de problèmes, aura la possibilité de contrôler si la jouerie est conforme à la signalisation déposée. Les enveloppes seront rendues aux dites équipes constituées à l'issue de chaque phase éliminatoire régionale et/ou de ligue.

<u>DEROULEMENT</u>

Les matchs se déroulent **obligatoirement dans 2 salles distinctes** ou séparées et éloignées de la salle fermée**.**
Les conditions exposées ci-après s'appliquent aux joueurs, remplaçants ainsi qu'aux spectateurs.

Salle ouverte :

- Les spectateurs y ont accès sous réserve de ne pas perturber le bon déroulement de la rencontre
- tout spectateur (y compris un partenaire non joueur) doit s'asseoir à distance de la table pour éviter tout contact avec un joueur durant une donne
- La concertation, dans les limites raisonnables, est autorisée entre les donnes.
- L'arbitre éloignera toute personne ne respectant pas les conditions de jeu et infligera une sanction de « faute contre l'éthique » s'il s'agit d'un partenaire non joueur

Salle fermée

- L'accès y est interdit aux spectateurs sauf à l'arbitre et ses adjoints
- Au directeur d'épreuve sous réserve de ne pas participer au match concerné
- Au personnel de la buvette avec l'autorisation de l'arbitre
- Il est interdit aux joueurs de quitter la salle fermée sans autorisation de l'arbitre

Le silence est de règle durant les donnes.

MISE EN PLACE

On ne peut faire entrer de nouveaux joueurs au cours de l'un des quarts temps, sauf cas prévu à l'article 17.

Le choix de l'attaquant et des défenseurs est libre pour chaque quart temps à condition qu'il y ait quatre attaquants différents pour un match.

La place de chaque défenseur est libre pour chaque donne.

Pour chaque quart temps, chaque équipe place ses joueurs en premier à tour de rôle en commençant par l'équipe A (tirée en premier).

LE JEU

Un match se déroule en 4 1/4temps de 6 donnes chacun, soit 24 donnes.
Les jeux d'attaque sont préparés à l'avance par l'arbitre ; le chien et la défense sont redistribués lors de la duplication. Les défenseurs sont séparés par des paravents durant les donnes.

LA MARQUE- LE RESULTAT

Dans chaque salle, chaque équipe doit tenir une feuille de marque.

A la fin de chaque ¼ temps, chaque équipe calcule le résultat par comparaison des scores réalisés sur chaque donne. La différence des scores de chaque donne est convertie en Points de Match.
Le résultat du match est obtenu en appliquant la formule suivante :
Points de bonus + Point de Match – pénalités éventuelles = résultat

En cas d'égalité, la victoire revient, dans l'ordre

- À l'équipe ayant le plus de points de bonus.
- À l'équipe ayant gagné le plus grand nombre d'étuis.
- À l'équipe ayant le moins de Points de Match de pénalité.
- À l'équipe ayant le moins de PP.
- Par tirage au sort.

L'équipe victorieuse doit remplir la feuille de résultat.
Cette feuille de Match doit être signée par les 2 capitaines et par l'arbitre, après notification des éventuelles réclamations.

Tout joueur qualifié pour une finale de championnat doit obligatoirement commencer et terminer l'épreuve. En cas de défaillance, il ne pourra, ipso facto, participer à la même épreuve la saison suivante. Raison de force majeure : une telle raison peut être invoquée auprès du directeur d'épreuve qui tranchera en fonction des éléments présentés.

PCN et PP

500 PCN par match gagné
L'équipe championne marquera 22PP.
Chaque joueur doit au moins avoir participé à un ¼ temps pour prétendre obtenir ces 500 PCN.
En cas de forfait d'une équipe, aucun PCN n'est attribué aux joueurs de l'équipe déclarée vainqueur

RETARDS

A l'heure prévue pour le début de la séance, les deux équipes doivent être présentes et complètes (au moins 4 joueurs)
Passée cette heure prévue et jusqu'à 15 minutes de retard, l'équipe retardataire est pénalisée d'un point match par tranche de 5 minutes entamées (sauf en cas de force majeure)
Après 15 minutes de retard, l'arbitre procède à la suppression d'un étui à chaque tranche de 15 minutes de retard entamée et afflige une pénalité de 4 PM à l'équipe retardataire à chaque étui supprimé.
Après 75 minutes de retard, l'équipe retardataire est scratchée. Avant que l'arbitre n'ait pris cette décision, l'équipe présente ne peut se retirer sans prendre le risque d'être elle-même scratchée.
Raison de force majeure : une telle raison peut être invoquée auprès du directeur d'épreuve qui tranchera en fonction des éléments présentés.

RECLAMATION

Toute réclamation sur le déroulement de l'épreuve doit être formulée à l'arbitre. Tout joueur réclamant peut consulter les documents concernant l'épreuve et la réclamation doit être formulée dans les 72 heures après la publication des résultats de l'épreuve au Président de la CCR concernée, qui, doit rendre sa décision sous 96 heures. Le CCR doit en outre informer le Président de Ligue et le Président de la C.C.N.

DISCIPLINE

Tout joueur ayant un comportement incorrect, un langage agressif ou vulgaire envers ses partenaires de jeu ou l'un des responsables sera immédiatement exclu du tournoi.

Tout joueur communicant avec ses partenaires sera exclu du championnat entrainant ainsi l'équipe tout entière et traduit en chambre de discipline.

En cas d'exclusion d'un joueur, la donne sera neutralisée et le joueur sera déclassé à la dernière place au classement générale.

APPAREILS NUMERIQUES ET ANIMAUX DOMESTIQUES

Il sera demandé à chaque joueur, lors de tous les championnats d'éteindre leurs appareils numériques du début et jusqu'à la fin de chaque 1/4temps. Il est désormais interdit d'être accompagné, lors des séances de championnats d'animaux domestiques. Aucune dérogation ne pourra être faite.

En cas de non-respect de cette règle, l'équipe fautive se verra sanctionnée par 10 P.M.

QUALIFICATION

Le vainqueur est qualifié pour le championnat de France

L’équipe finaliste perdante et le vainqueur du match de classement sont qualifiés pour le championnat de regroupement.

Les CCR doivent transmettre au plus vite après leur finale de comité, la composition des équipes au président de Zone.

Le Directeur d’Epreuve, en accord avec l’arbitre, se réserve le droit d’apporter toutes modifications qu’il jugerait utile à ce règlement pour permettre un bon déroulement de la compétition, en accord avec le règlement des compétitions de la FFT.

L’inscription au Championnat implique l’acceptation du présent règlement et la participation à toutes les séances.

Directeur d’Epreuve
Mionnet Stéphane
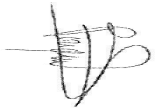
Président de Zone
Mathias BOUQUILLON